

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

11 juillet 2020

Ouverture de séance : 9h55

--==OOO==--

Présents : Gréciet J-Pierre, Bazard Michel, Branlant Didier, Garandel Edouard, Jossot Romain, Lalouer J-Pierre, Pujols Daniel, Rogue M-Pierre, Rogue Michel.

Absents excusés : Falhon Berthin (procuration Jean Pierre Gréciet), David Gisèle (procuration Marie Pierre Rogue), Tirlet Nathalie (procuration Jean Pierre Gréciet), Salaun-Le Baut Monique (procuration Jean Pierre Lalouer).

Invités non-votants : Armelle Scavenec (Présidente CD22),
Pierrick Leparc (CTS) – absent excusé

--==OOO==--

Secrétaire de séance : Marie Pierre ROGUE

--==OOO==--

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- Mot du président
- Préparation A.G
- Commission sportive
 - Label
 - Formation
- G.E.T.A. et l'emploi formation
 - Arbitrage
 - Trésorerie
- Commission jeunes
 - Divers

- Mot du Président :

Jean Pierre GRECIET, au nom du Comité Régional, présente toutes ses condoléances à la famille de Sylvie CREACH archer et arbitre.

--==oOo==--

Le Conseil Régional a pris en compte la contractualisation pour 2020.

- Assemblée Générale :

L'assemblée générale aura lieu, comme prévu, le 22 novembre à Loudéac ou Pontivy (Centre Bretagne)

Pour Loudéac, Edouard va donner sa réponse dans la semaine et si oui se renseigne pour un traiteur.

La liste des candidats est à envoyer 30 jours avant l'assemblée générale et publication, sur le site ou par mail, 15 jours avant cette même assemblée.

Il faut penser aussi à la liste des délégués pour l'AG de la FFTA.

La pochette, donnée aux clubs, comportera :

- L'ordre du jour,
- Le bilan financier,
- La ou les listes des candidats,
- La liste des délégués pour l'AG FFTA
- Les bulletins de vote pour les 2 élections.

Les documents de la commission sportive seront dématérialisés et mis à la disposition des clubs sur le site du Comité Régional.

Gisèle aura la charge de l'organisation aidée par les membres du Comité Directeur.

- Commission sportive :

- Championnats régionaux :
 - Jeunes – Mûr de Bretagne (Cléguérec) les 6 et 7 février 2021
 - Individuels adultes – Saint Aubin du Cormier (11è RAMA) les 13 et 14 février 2021
 - Equipes – Plogastel Saint Germain les 20 et 21 février 2021.

Pour participer au championnat régional, par équipes en salle, obligation aux archers composant l'équipe d'apparaître au classement national " tir en salle ".

Résultat du vote : Nombre de votants : 13

OUI : 13 NON : 0 ABSTENTIONS : 0

Adopté : OUI Date de mise en application : 01/09/2020

- Coupe de Bretagne Poussins + Benjamins 1^{ère} année de licence
 - Benjamins le matin
 - Poussins l'après-midi

Le 3 avril 2021 – La Vraie Croix

Résultat du vote : Nombre de votants : 13

OUI : 13 NON : 0 ABSTENTIONS : 0

Adopté : OUI Date de mise en application : 01/09/2020

- Labels :

Les labels existants sont prorogés jusqu'au **31 août 2021**.

La prochaine campagne de labels débutera au **1er septembre 2021**.

Les clubs peuvent "simuler" leur demande de label et certification(s) sur l'extranet fédéral, en se rendant sur l'espace Gestions des Labels >>> Demander un label, puis :

- Structures et licences
 - Ma structure
 - Mon club
 - Labels et certifications

Ils ont ainsi plus de temps pour se structurer et se préparer aux nouveaux labels.

A ce jour **44** clubs sont labellisés



- **5 Or**
- **15 Argent**
- **24 Bronze**

Soit **46.81%** de clubs bretons labellisés.

Suite à une simulation sur les **44** clubs bretons – **13** clubs seraient labellisés

- **0 Elite**
- **1 Excellence**
- **3 Ambition**
- **9 Espoir**

De nombreux clubs n'ont pas encore servi correctement certains onglets sur l'extranet fédéral,

- Coordonnées
- Accueil
- Instances
- Equipements etc....

Toujours en simulation **6** clubs, non labellisés à ce jour, obtiendrez le label **Espoir**, leurs onglets étant correctement servis.

Les clubs pourront contacter les référents départementaux, pour être accompagnés dans la mise en place du nouveau dispositif, avant l'ouverture de la campagne en septembre 2021.

- **PART TERRITORIALE PROJET SPORTIF FEDERAL (ex CNDS) :**

L'ANS a validé la ventilation de l'enveloppe proposée par la commission nationale du PSF.

Hormis le Comité Régional, seuls un CD et 4 Clubs ont déposé un dossier, ce qui est très peu par rapport au nombre de clubs bretons.

Pour les dossiers "simples", les paiements devraient être effectifs d'ici deux semaines.
 Pour les structures qui ont effectué une demande sur l'emploi ou auprès d'autres fédérations ou pour celles qui dépassent 23 000€ de financement le délai n'est pas encore connu.

- Formation :

Suite au COVID 19, nous allons être obligés de programmer des dates supplémentaires de formation.

Le samedi 12 septembre 2020, formation continue E1 et E2 à Loudéac de 9h à 18h. Michel Bazard enverra les convocations aux archers concernés.

Le prix de la formation entraîneur fédéral est revu pour un équilibre entre les recettes et les dépenses, il passe à 200 €.

Il n'y aura plus de remboursement pour le CQP aux archers licenciés, application du tarif FFTA uniquement.

Il a été décidé par les membres du bureau que l'examen entraîneur fédéral aurait lieu le 28 novembre 2020.

Le 14 mars 2021 aura lieu une formation continue E1 et E2.

Les formations devront se dérouler au centre de la Bretagne ou une dans chaque département.

Résultat du vote : Nombre de votants : 13

OUI : 13 NON : 0 ABSTENTIONS : 0

Adopté : OUI Date de mise en application : 01/09/2020

(Sous réserve de la disponibilité des encadrants)

- G.E.T.A. et l'emploi formation :

Rappel : les intervenants sont embauchés par le GETA sur demande du Comité Directeur du Comité Régional, via le responsable formation.

- Marion VIVES - CDI, missions jusqu'en décembre, 160 heures, reste 96 heures.
- Sébastien DURANTET – CDI, lettre de mission à refaire avant le 1^{er} septembre, 130 heures.

Aucune embauche, la veille pour le lendemain ne sera acceptée, la déclaration d'embauche ne pouvant être faite auprès des instances compétentes, ni les documents.

Pas d'embauche de personnes ne voulant pas adhérer au GETA en temps normal.

Facturation mensualisée, auprès de l'adhérent, sur le nombre d'heures annuelles, ne tenant pas compte des missions.

- Arbitrage :

11 arbitres en formation + 1 candidat passerelle Beursault

Compétence RUN ARCHERY

Jean Pierre LALOUER est reçu.

Seuls les candidats qui font la promotion de cette discipline ont été acceptés à cette session

La formation présentielle 2020 a été interrompue suite à la crise sanitaire et continuée par télétravail (examen blanc + tests).

Peu de réactivité de la part des candidats.

La formation continue est toujours prévue les 3 et 4 octobre.

L'examen arbitre le 4 octobre après-midi.

Pas de formation 2021 prévue avant la fin de la formation 2020.

Désormais pour la formation initiale (tronc commun + 1 option), le candidat devra s'acquitter de 50 € et de 20 € par module complémentaire.

Les arbitres ne paieront plus leur tenue.

Résultat du vote : Nombre de votants : 13

OUI : 13 NON : 0 ABSTENTIONS : 0

Adopté : OUI Date de mise en application : 01/09/2020

Une formation complémentaire d'arbitres formateurs est prévue les 19 et 20 septembre à la Fédé.
La réunion des PCRA, avant la fin de l'année, à la Fédé aussi.

La commande des tenues et accessoires est arrivée.

Les articles seront distribués au fur et à mesure et au plus tard à la formation continue.

- Trésorerie :

La trésorerie est saine, il reste 40 000 € pour finir l'année, sans compter que nous n'avons pas encore reçu les subventions.

- Commission jeunes :

Le projet du film n'a pas eu de récompense, mais à quand même été une super expérience, à la fois pour apprendre les différentes étapes à suivre pour faire un film, ainsi que socialement en rencontrant des personnes.

Puis plus globalement, il y a une bonne cohésion qui s'est créée, et tout le monde semble motivé pour continuer la saison suivante.

- Questions diverses :

Proposition de Daniel Pujols, Président du CD 56, d'une "Rencontre déconfinement" le 15 août. (Voir règlement en annexe)

Prix de l'inscription : 2.00 €.

Résultat du vote : Nombre de votants : 11

OUI : 11 NON : 0 ABSTENTIONS : 0

Adopté : OUI

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 15h00.

Prochaine réunion le 21 novembre 2020 à 15h00.

La secrétaire de séance

Marie Pierre ROGUE

Le Président

Jean Pierre GRECIET

Annexe

RENCONTRE DECONFINEMENT

(En fonction de l'évolution des conditions sanitaires et autorisation des autorités)

Pour permettre à nos archers de reprendre le chemin des pas de tir, nous mettons en place une rencontre toutes disciplines - NATURE, 3D, CAMPAGNE, TAE 50

Cette rencontre se fera sous un aspect ludique, sous forme de tir en **équipe de deux archers** toutes catégories confondues.

Formation des équipes à l'inscription sur l'invitation, ou sur place.

Les répartitions suivantes par discipline :

TIR NATURE (volées de 3 flèches)			
Grand gibier	30m	20m	1
Moyen gibier	20m	15m	1
Petit gibier	15m	10m	2
Petit animaux	10m	5m	1
La valeur des zones : zone petit tué = 4 points zone tué = 3 points zone blessée = 1 points			

TIR 3D (volées de 3 flèches)			
Groupe 1	20m	15m	1
Groupe 2	15m	10m	1
Groupe 3	10m	8m	2
Groupe 4	5m	5m	1
La valeur des zones : zones 11/10 = 4 points zone 8 = 3 points zone 5 = 1 point			

TIR CAMPAGNE (volées de 3 flèches)			
Ø 80	30m	25m	1
Ø 60	25m	20m	1
Ø 40	15m	10m	2
Trispots	10m	5m	1
La valeur des zones se fera de la façon suivante : zone 6 4 points zone 5 3 points les autres zones 1 point			

TIR TAE 50M			
Blason Ø 122 5 volées de 3 flèches 30m, Ø 80 pour les benjamins, minimes			
La valeur des zones : zone 10 = 4 points zone 9 = 3 points les autres zones = 1 point			

Chaque équipe participe aux quatre disciplines.

De cette façon chaque archer tirera le même nombre de flèches sur l'ensemble de disciplines.

L'organisation de cette journée aura lieu à La Vraie Croix le **Samedi 15 Août 2020**.

Cette journée sera placée sous le signe de la convivialité aussi les archers ayant participé à la mise en place des terrains pourront participer aux tirs. Toute aide est la bienvenue.